

Shirley Chychaluk, Karen Clements, Pierre Cléroux, Maurice Cloutier, Colin Constant, Maureen Corcoran, W. Courtorielle, Dennis Cromarty, Dennis Crossfield, Diane Curtis, Lynn Curtis, Lise Daneau, Robert Davis, Jim Deacove, Ruth Deacove, David DePoe, Dennis Desautels, Janet Dokis, Claude Duchemin, Nancy Duggan, Andy Dumyn, Martin Dunn, Ross Eadie, John Earnshaw, F. Bertrand Ede, Karen Embleton, Gerry Fatels, Rose Fatels, Marilyn Foubert, Jeff Fritzlund, Ron Fuchs, R. Gagnon, Phil Gambill, Lynda Gibson, Kathy Goldney, Roger Gray, Roger Haines, Meava Hancey, Bill Harany, Lloyd Harriman, Ken Harrison, Ernest Hart, Roxine Hartwell, Jacqueline Hibbert, Dorothy Hill, Linda Hunter, Eleanor Hyodo, David Isaac, Jay Jervis, Lynn Johnson, Joan Jones, Peter Kegis, Chris Keller, Shirley Koen, Linda Kopochinski, W. LaChance, Jean R. Laforest, Marcel Lafrenière, Luc Laliberté, Géraldine Lalonde, Philippe Lalonde, Ann Lane, Huguette Larivée, Terry Lavallée, Roland Lebrun, Grace Lee, Gaston Leroux, Harold Linklater, David Loonfoot, Josée Loyer, Serge Loyer, Robert Luker, Richard Lussier, Alice MacNeill, Murray Martin, Ginette Metivier, Jenny Moffa, John Moffa, Priscilla Morisseau, Heather Morton, George Munroe, Bernie Muzeen, Ian Nunn, Carol Oliver, Marc Patry, Jim Patterson, John Phillips, Laura Phillips, Carol Pickles, Bill Poole, Terry Presber, Margaret Redmonds, Alan Rimmer, Eleanor Rimmer, Pierrette Rioux, John Rothwell, Gisèle Samson, Dale Seddon, George Simard, Betsy Slye, Richard Slye, Gloria Smith, Lynn Smith, Henry Sobotka, Gregory Sorbara, Bill Sosnowicz, Maureen Sterling, Harvey Stevens, Kelly Sweeney, Dave Tarlo, Conrad Tessier, Miriam Thomson, Wendy Waite, Donna Watt, Annelo West, Marg Whyte, Patricia Williams, Sara Williamson, Rob Wood, Bryan Woollorton, Scott Wurtele, Samuel Wynne, Gail Young.

*LES PRÊTS RELATIFS AUX PROJETS
D'ÉPURATION DES EAUX-VANNES

Question n° 542—**M. Grégoire:**

1. Depuis décembre 1960, quelle somme fut prêtée par la SCHL en vertu de la partie VI-B de la loi nationale sur l'habitation pour la construction ou l'agrandissement du projet d'épuration des eaux-vannes?

2. Quel était le taux d'intérêt de ces prêts?

3. Quelle est la répartition de ces prêts par province?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):

1. La Société centrale d'hypothèques et de logement n'a consenti aucun prêt en vertu de la Partie VI-B de la loi nationale sur l'ha-

[M. Matheson.]

bitation pour des projets d'épuration des eaux-vannes destinés seulement au traitement des résidus industriels. L'effluent traité par plusieurs usines d'épuration municipales qui ont reçu une aide en vertu de ce programme, contient cependant des résidus industriels.

La totalité des prêts engagés depuis le début de ce programme en 1960 jusqu'au 30 septembre 1967, se chiffre par \$233,017,000.

2. Les taux d'intérêt exigés à diverses périodes durant le fonctionnement du programme sont les suivants:

Période	Taux d'intérêt %
De déc. 1960 au 12 avril 1961	5½
Du 13 avril 1961 au 30 sept. 1961	5¾
Du 1 ^{er} oct. 1961 au 4 nov. 1963	5½
Du 5 nov. 1963 au 21 janv. 1964	5¼
Du 22 janv. 1964 au 9 janv. 1966	5¾
Du 10 janv. 1966 au 25 avril 1966	5¾
Du 26 avril 1966 au 27 oct. 1966	5¾
Du 28 oct. 1966 au 19 janv. 1967	6¾
Du 20 janv. 1967 au 12 avril 1967	6
Du 13 avril 1967 au 12 juil. 1967	5¾
Du 13 juil. 1967 au 11 oct. 1967	6¼
Du 12 oct. 1967 jusqu'aujourd'hui	6¾

3. Au 30 septembre 1967, les prêts engagés se répartissent comme suit, par province:

Province	Nombre des prêts	Totalité des prêts engagés (\$000)
Terre-Neuve	22	2,029
Île du Prince-Édouard	13	242
Nouvelle-Écosse	13	1,789
Nouveau-Brunswick	27	1,186
Québec	198	36,879
Ontario	400	134,943
Manitoba	103	17,342
Saskatchewan	245	7,044
Alberta	100	6,470
Colombie-Britannique	96	25,093
Canada	1,217	233,017

LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES TERRES
DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

Question n° 544—**M. McCleave:**

Le gouvernement pourrait-il songer à modifier la loi sur les terres destinées aux anciens combattants de façon à rendre admissibles les militaires qui ont fait une longue carrière, par exemple de vingt ans ou plus?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): La loi sur les terres destinées aux anciens combattants est l'un des éléments majeurs parmi les nombreuses mesures législatives qui constituent la Charte des anciens combattants et qui ont été adoptées afin de faciliter le retour à la vie